

JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT

« **PREVENIR, SANCTIONNER, REPARER** » :
**L'avocat au coeur de la justice
environnementale**



Lien d'inscription

La justice environnementale est au cœur des préoccupations des citoyens lesquels aspirent à vivre dans un environnement sain. Elle représente un véritable défi pour les acteurs privés et des acteurs politiques au plan national et mondial au regard de leur responsabilité sociétale. Lorsque l'ambition des acteurs publics et privés paraît insuffisante, il est fait appel au juge : le procès, qu'il soit administratif, judiciaire ou européen, apparaît comme un moteur en faveur d'une justice climatique.

À l'occasion de la journée mondiale de l'environnement, le mercredi 5 juin prochain, le Conseil national des barreaux propose de réfléchir à la place des acteurs de justice et, notamment, celle de l'avocat tant pour prévenir les atteintes à l'environnement, que pour les sanctionner ou les réparer afin de tendre vers une justice environnementale plus efficace.

Programme

9 heures

Mot d'ouverture de Julie COUTURIER, présidente du CNB

9h10-10h30

Prévenir les atteintes à l'environnement : les nouvelles missions de l'avocat

Modératrice : Isabelle GRENIER, présidente
de la Commission droit et entreprise du CNB

THÈMES

Durabilité et vigilance :

enjeux pour les entreprises en droit de l'Union européenne et le rôle du praticien (Antoine CLERC, avocat au barreau de Lyon)

Le rôle des avocats en matière de RSE

(Marion COUFFIGNAL, avocate au barreau de Paris)

Le point de vue des entreprises

(Lydia MEZIANI, directrice juridique en charge des risques, de la compliance et des droits humains de Nestlé en France)

et des ONG (Marcellin JEHL, chargé de contentieux et plaidoyer, les Amis de la terre)

10h30 – 11h45

Sanctionner : la justice à l'heure des défis environnementaux

Modérateurs : Laurence ROQUES, responsable du GT environnement du CNB et Nicolas VANDEN BOSSCHE, membre du GT environnement du CNB

THÈMES

Le référé civil et pénal en matière environnementale : instrument à parfaire ?

(Laure ABRAMOWITCH, avocate au barreau de Dijon, François ZIND, avocat au barreau de Strasbourg et Florence BOUVIER, présidente du tribunal judiciaire de Bayonne)

Les enjeux de la justice environnementale devant le juge administratif (Isabelle POITOUT, avocat au barreau de Paris)

Le droit des générations futures et le contentieux climatique

(François ZIND, avocat au barreau de Strasbourg et Marine CALMET, fondatrice de Wild Legal)

La consécration du droit à un environnement sain à l'échelle européenne

(Michel TABBAL, Chargé de mission sur les questions européennes et internationales à la Commission nationale consultative des droits de l'Homme)

11h45 – 13h30

Réparer : vers un droit de la responsabilité environnementale ?

Modérateurs : François GIRAULT, président de la Commission prospective et innovation du CNB et Clotilde LEPETIT, membre du GT environnement du CNB

THÈMES

La délicate question de l'évaluation du préjudice écologique

(François ZIND, avocat au barreau de Strasbourg).

L'élaboration d'un référentiel sur l'évaluation du préjudice environnemental

Les enjeux de l'expertise

(Laure ABRAMOWITCH, avocate au barreau de Dijon)

Quelle réparation ?

par équivalent ou en nature ?

La question des injonctions ?

L'effectivité de la réparation :

l'exécution des décisions de justice en matière environnementale et la question du suivi de l'exécution des décisions

(Thibault SOLEILHAC, avocat au barreau de Lyon)

La question spécifique de la restauration des terres

(Marine CALMET, fondatrice de Wild Legal)